

EDITORIAL par André Kovacs

Nos petits villages si plaisants

« C'est vrai qu'ils sont plaisants tous ces petits villages, Tous ces bourgs, ces hameaux, ces lieux-dits, ces cités, Avec leurs châteaux forts, leurs églises, leurs plages, Ils n'ont qu'un seul point faible et c'est être habités, Et c'est être habités par des gens qui regardent le reste avec mépris du haut de leurs remparts, La race des chauvins, des porteurs de cocardes. ».

Qu'évoque en nous cet extrait de la chanson de Brassens « Les imbéciles heureux qui sont nés quelque part » ?

Pour moi, habitant bienheureux né quelque part, c'est la nouvelle approche de nos Collectivités en matière d'urbanisme. Je les comprends mal et je me demande si elles veulent encore défendre ces petits hameaux et ces petits bourgs qui font tant le charme des campagnes et des abords de nos villes, car elles y interdisent toute extension de l'urbanisation. **Mais qui est réellement responsable de cette évolution ?**

Sans doute l'Etat, obligé de faire exécuter les Lois européennes. Sans doute nos Municipalités, contraintes par des Règlements hostiles, comme il existe des OPA hostiles, pour finalement se sentir obligées d'interdire tout projet d'urbanisation et de développement durable.

Il faut bien voir, qu'avec le temps, nos Municipalités sont devenues impuissantes et sans autorité sur leurs propres territoires.

C'est donc l'Etat et ses Administrations qui ont inventé, pour les imposer à l'intérieur même de nos villes, les Espaces remarquables « interdits », Natura 2000, la Loi littoral, la Loi sur l'eau, les zones humides, les inventaires de faune, de flore, d'oiseaux, etc.. !

A croire que **des écolos** auraient largement investi nos Administrations et nos Pays pour dicter leurs volontés et faire exécuter les basses œuvres dans nos Collectivités par de prétendus chevaliers blancs du Droit. Dans l'objectif, bien sur, d'exiger encore plus que les minima demandés par Bruxelles ... et surtout de tout bloquer.

Pour eux, vouloir habiter près de la nature dans des petits hameaux proches de la ville est à leurs yeux devenu un délit.

Le territoire leur appartient !!

Et gare à quiconque souhaiterait s'y installer. Il risquerait immédiatement d'être traduit en justice pour **crime de Lèse Environnement**, comme un délinquant !!!

Alors, que penserait Brassens de ces mépris et de l'évolution de notre Société ?

Plan Local d'Urbanisme de Cucq

Que retenir des permanences thématiques ?

Lettre ouverte à M. le Maire de Cucq – 8 octobre 2012

Monsieur le Maire,

Une vingtaine de personnes seulement pour la permanence thématique du 23 août 2012 organisée en Mairie de Cucq et réservée aux résidences secondaires.

C'est peu pour une commune comptant plus de 2500 résidences secondaires.

Cette unique permanence, limitée à deux heures et à huis clos, appelée thématique de façon irrationnelle puisque les « Résidences secondaires » ne constituent en rien un thème, était volontairement fermée à la concertation publique. Pourquoi ?

Nous vous avions alors exprimé nos doutes sur la finalité et l'utilité d'une telle réunion fermée, sans thème porteur pour le PLU, en fin de saison estivale, alors que la majorité des résidents secondaires avaient quitté la station depuis quelques temps !

Ce procédé ne peut évidemment pas être considéré comme relevant de la concertation publique. Il est en effet à craindre que l'appréciation finale de l'autorité préfectorale sur le projet de PLU pourrait être défavorable, faute de transparence et de réelle concertation publique pendant toute la durée de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, comme l'exige la Loi en la matière.

Pourtant, deux nouvelles réunions de deux heures sont programmées et réservées respectivement aux « commerces » le 15 octobre 2012 et aux « associations » le 16 octobre 2012, apparemment dans les mêmes conditions contestables que celles évoquées précédemment.

Ces réunions dites thématiques font d'ailleurs double emploi avec le registre permanent des observations disponible en mairie, registre très riche de renseignements et de propositions pour l'élaboration du PLU.

Vous comprendrez donc, qu'en tant qu'association locale concernée par l'Urbanisme et l'Environnement et par l'élaboration du PLU dans le cadre d'une concertation publique ouverte à tous, nous ne pouvions ni approuver ni participer à ce type de réunions qui relèvent d'un processus aussi peu démocratique.

Nous vous demandons solennellement de rétablir le principe de la concertation publique avec des réunions publiques d'information et d'échanges portant sur des thèmes précis comprenant chacun au moins un sujet, un verbe d'action et un complément, comme par exemple : « *Que proposez-vous pour l'aménagement du Front de mer de Stella* » - « *Quelles évolutions souhaitez-vous pour l'urbanisation raisonnée de la commune et sur quelles zones* » - etc..., thèmes qui peuvent largement s'inspirer et tenir compte des nombreuses propositions et requêtes inscrites dans le registre permanent des observations.

André Kovacs, Président de CTS 2020

Dernière minute : Les deux permanences thématiques ont été boudées par les populations concernées : 4 personnes reçues le lundi 15 octobre sur le thème des « Commerces » et 3 personnes seulement reçues le mardi 16 octobre sur le thème des « Associations ». Quels enseignements faut-il tirer de ces échecs ?

Info : Une réunion publique d'information et de présentation du **Projet d'Aménagement et Développement Durable (P.A.D.D.)** est prévue fin 2012 à la Maison du Temps Libre de Stella-Plage.

MERLIMONT-PLAGE – Enquête publique « Ecoplage »

L'enlèvement des six épis en enrochement et la mise en place d'un système de drainage de la plage, un projet intercommunal de reconstitution de la plage de Merlimont

Mis en place depuis plus d'une trentaine d'années pour retenir le sable sec sur la plage de Merlimont, les épis rocheux présentent aujourd'hui plus d'inconvénients que d'avantages.



Leur but écologique initial n'étant plus satisfait, et en raison des trous profonds dangereux pour les usagers provoqués par les remous autour de ces épis, le Président de la Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale a demandé au Préfet du Pas de Calais une autorisation concernant la mise en place d'un système de drainage de plage (ECOPLAGE) et le retrait des épis en enrochement sur la plage située à Merlimont.

Une enquête publique a lieu pendant 33 jours consécutifs, du 24 septembre au 26 octobre 2012. Un registre est à disposition du public en Mairies de Cucq, Merlimont et Berck.

A l'issue de l'enquête, le Préfet du Pas de Calais statuera sur la demande d'autorisation et sur la demande de concession d'utilisation du domaine public maritime.

Consistance des travaux et coûts prévisionnels

Démantèlement des 6 épis : 5 000 tonnes environ, transport par camions, 2 semaines : **51 925 € HT**

Système « ECOPLAGE » :

- 1) pose d'un drain parallèle à la plage sur 900 mètres de longueur, à 2 mètres de profondeur, à 70 mètres du perré de la digue, des filtres géotextiles, de la canalisation enterrée de collecte, de la canalisation de refoulement jusqu'à l'exutoire en mer à 300 mètres,
- 2) installation de la station de pompage (2 pompes de 360 m³/h, à 12 mètres de profondeur, pression 1,2 bars, 13 kW) située au niveau de la cale (descente inclinée) au milieu de la digue,
- 3) durée de 11 à 12 semaines : **1 225 000 € HT**

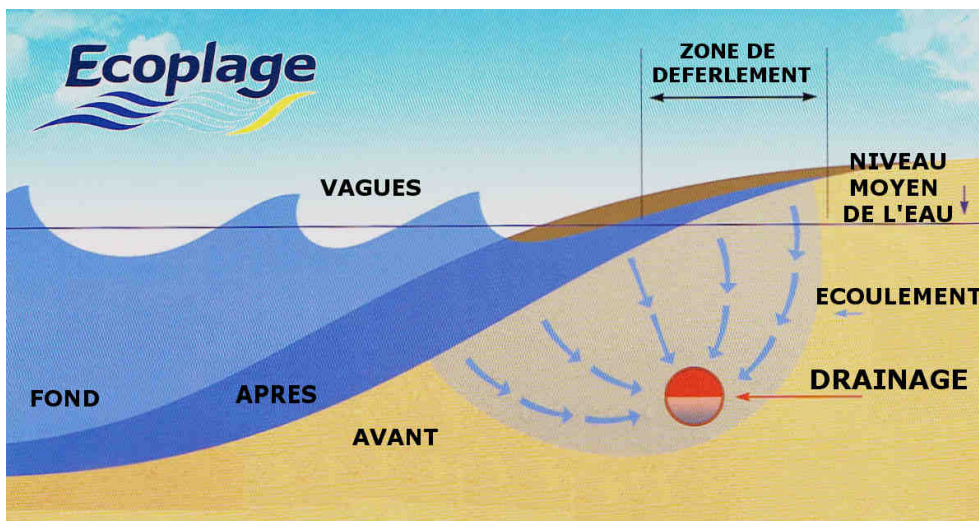
Il faut tenir compte, pour les Collectivités, des charges et des coûts de maintenance qui sont estimés, à partir d'installations identiques en France et à l'étranger, à environ **5 000 €/an** en électricité et entre **12 000 et 15 000 €/an** en coûts de maintenance.

Attentes environnementales, Financement

- 1) Le « ré engraissement » progressif en sable sec de la plage de Merlimont et une surface utile de la plage augmentée,
- 2) un impact positif pour la plage de Stella et, à un degré moindre, pour la plage du Touquet.

Des subventions externes à rechercher, un financement et des charges financières à faire supporter par la communauté de communes.

Comment fonctionne le procédé « ECOPLAGE »



Le procédé consiste à poser des drains sous la plage, parallèles au trait de côte, sous la zone de déferlement des vagues et reliés à une station de pompage par une canalisation de collecte.

Le drainage assèche l'estran sableux (partie de plage découverte entre marée haute et marée basse), freine l'érosion et favorise l'engraissement de la plage.

Les eaux récupérées, filtrées par le système, sont rejetées en mer. Elles pourraient être utilisées pour d'autres usages (thalasso, piscines, production d'eau douce dessalée,...).

Assemblée générale 2012 de Cucq Trépied Stella 2020

Nous remercions vivement les membres présents et représentés qui ont répondu massivement à l'invitation pour notre Assemblée Générale du samedi 28 juillet 2012 en mairie de Cucq.

Votre mobilisation montre que notre association est appréciée pour les valeurs citoyennes qu'elle porte et défend auprès de l'Administration.

Nous remercions Monsieur Didier BOMY, Adjoint chargé de la Vie associative et de la Communication qui représentait Monsieur le Maire, excusé, de nous avoir honoré de sa présence et pour les échanges fructueux.

ERDF – Travaux de renforcement du réseau électrique basse tension

Afin d'améliorer la qualité de fourniture et de desserte en électricité Boulevard de France à Stella-Plage, ERDF remplace les réseaux vétustes (poteaux et fils nus) par des nouveaux poteaux en béton avec pose de câble torsadé, de capacité plus importante.

Voies concernées : Boulevard de France entre le Boulevard Victor Poulain et le Camping de l'Abri Côtier.

Montant des travaux : 8 400 €uros

Entreprise : Santerne

Début des travaux : 1^{er} octobre 2012 Durée : 2 semaines

La circulation sera réglementée sur le tronçon concerné (feux tricolores et vitesse limitée à 30 km/h).

La cabine France Télécom doit être déplacée

Cette cabine a été installée à cheval sur un terrain privé et sur la voie publique, au sommet de la côte, boulevard d'Angleterre à Stella-Plage. Nous avons attiré l'attention de la commune sur cette installation irrégulière.



Après plusieurs interventions de Pierre Clainquart, conseiller municipal, un relevé par un géomètre expert a permis de confirmer l'irrégularité de l'implantation de cette cabine.

Celle-ci sera déplacée, peut-être rue de Paris, un peu moins visible du public.

2^{ème} Réunion publique sur la « Participation citoyenne »

Monsieur le Maire de Cucq nous a informé par courrier personnalisé de la tenue de la 2^{ème} réunion d'information sur le dispositif « Participation citoyenne – Voisins vigilants », prévue :

le **jeudi 25 octobre 2012 à 18h30**
Maison du Temps Libre de Stella-Plage
1022 Boulevard de Berck.

Nous vous communiquons un extrait de ce courrier.

« La gendarmerie nationale et la municipalité souhaitent associer les habitants à ce dispositif mis en place sur l'ensemble du territoire national, et notamment à Etaples et à Merlimont.

La « participation citoyenne », c'est légal et ce n'est pas une obligation. C'est un état d'esprit qui s'appuie sur le civisme et l'entraide. Il s'agit d'associer la population pour détecter et signaler tout événement préoccupant (véhicule suspect, bruit anormal, rôdeur..).

Solidarité, civisme, vigilance

Cette démarche est fondée sur la solidarité de voisinage, les personnes volontaires dits « voisins vigilants » sont invitées à adopter une posture de vigilance à l'égard des comportements et événements suspects et les signaler aux autorités compétentes. Les « voisins vigilants » permettront aussi de resserrer les liens sociaux et développer l'esprit civique entre les habitants de la commune.

La municipalité compte sur une forte mobilisation de la population, notamment domiciliée à l'année, pour assister à cette réunion. En effet, même si le nombre de cambriolages diminue sensiblement depuis quelques années grâce notamment à la mise en place de l'opération « Tranquillité Vacances », le caractère touristique de la commune, et notamment le nombre important de résidences secondaires, reste un critère de prédilection pour les cambrioleurs.

Le dispositif reposant sur un « partenariat » entre les services de l'Etat (préfecture, justice, gendarmerie) et la commune, le Conseil Municipal devra entériner une convention de participation citoyenne avec la Préfecture du Pas-de-Calais et la Gendarmerie Nationale si le nombre de personnes intéressées est suffisant. ».

Merci de nous faire part de vos avis et de vos suggestions.

Le Syndicat Mixte du Montreuillois organise un programme d'animations autour d'Internet

Un cycle de 24 ateliers est proposé par SMM-BOUTIC entre octobre 2012 et janvier 2013 autour des 4 thèmes suivants :

- **ACQUERIR LES BASES** : 8 ateliers
- **SE FAIRE CONNAITRE** : 8 ateliers
- **DEVELOPPER SON ACTIVITE** : 5 ateliers
- **GERER VIA INTERNET** : 3 ateliers

Ces ateliers sont organisés dans 6 lieux d'accueil : Berck, Etaples, Hucqueliers, Le Touquet, Montreuil, **Stella-Plage**.

Durée d'un atelier : 2h. Nombre de places limitées. **Inscription obligatoire.**

Une documentation complète, avec les dates, horaires, lieux des ateliers et bulletin d'inscription est disponible :

Syndicat Mixte du Montreuillois BOUTIC
17 rue Sainte Austreberthe
Site Braquehay
62170 MONTREUIL-SUR-MER
Tél. : 03 21 90 55 45
Fax : 03 21 90 55 43
Mail : boutic.smm@orange.fr

Les **cybercentres** proposent également des accompagnements et des formations tout au long de l'année. *Renseignez-vous !*

Cybercentre de Cucq-Trépied-Stella
Maison du Temps Libre
1022 Boulevard de Berck
62780 Cucq Stella-Plage
Tél. : 03 21 09 49 54
Mail : cybercentre.mtl62@orange.fr

Week-end Animations à Stella « Baptême de Buggy »

Du 15 et 16 Septembre 2012, Place de l'Etoile à Stella-Plage, a eu lieu une animation originale avec baptême de buggy proposée par la société de location et vente de véhicules sans permis installée à Cucq-Centre, près de la station de lavage.



De nombreux personnes, adultes et jeunes, ont ainsi pu découvrir le plaisir de la conduite ouverte de ce curieux engin, dans le respect du Code de la Route et de l'interdiction des dunes et de la plage. Cela va de soi.

Assemblée Générale des Maires du Pas-de-Calais

Avant d'accueillir l'Assemblée Générale des Maires du Pas-de-Calais le 6 octobre 2012 à Merlimont, Jean-François RAPIN, Maire de Merlimont déclarait à la presse : « **Le premier problème des communes est celui des moyens** ».

Pour J-F RAPIN, les problèmes les plus préoccupants pour les collectivités locales sont d'une part la réduction des dotations avec pour conséquences moins de dépenses d'investissements et plus d'impôts et, d'autre part, les réglementations contraignantes et parfois insupportables en matière notamment de mises aux normes d'accessibilité ou environnementales ; « **Nous avons une fâcheuse habitude en France, c'est de vouloir aller plus loin que nos voisins. Et il faut que l'on s'en sorte** ».

Les Echos du Touquet – 03.10.2012

Dont acte. Voir notre Edito à propos des règlements imposés allant au-delà de ce que demande le législateur.

Le Plan Local d'Urbanisme de Merlimont attaqué

La commune de Merlimont est attaquée par le GDEAM (Groupement de Défense de l'Environnement de l'Arrondissement de Montreuil) qui souhaite y geler 28 hectares que la commune propose d'aménager.

Après le projet Opalopolis à Etaples, également attaqué par le GDEAM, c'est Merlimont qui est attaqué aujourd'hui et probablement Cucq-Trépiéd-Stella demain.

Avec autant d'attaques contre des projets communaux et/ou privés, le GDEAM, si sympathique lorsqu'il propose ses visites « Natures et Découvertes », pourrait perdre de son crédit auprès de la population et des Organismes qui le subventionnent.

Pour l'avenir de notre Côte d'Opale et le développement économique, social et touristique de nos communes littorales, pour nos jeunes qui souhaitent travailler près de leur emploi, pour l'emploi, pourrions-nous supporter encore longtemps cette situation constante de blocages ?

Il nous faut un peu plus de bon sens et une volonté de consensus raisonnable, dans le respect des Lois et du Droit, pour trouver ensemble une réponse aux crises que nous traversons et que nous subissons tous de façon dramatique si nous restons campés et bloqués sur nos positions !!!

Ne serait-ce que par respect pour nos anciens qui se sont sacrifiés pour nous.

Défense contre la mer en Baie d'Authie

Le cordon dunaire situé au Nord de la Baie d'Authie, entre le club nautique des Sternes à Berck et les Molières de Groffliers subit une accélération de son érosion et de sa destruction.



Les conséquences sont visibles au Nord de Berck, et à Stella notamment, avec le dépôt sur la plage de branches de sapins ou de troncs qui ont été arrachés et emportés par la marée en mer, sous l'effet de l'attaque du cordon dunaire par la mer et par l'Authie.

L'association de défense contre la mer en Baie d'Authie (ADCMB) et les élus ne cessent d'alerter les Autorités sur ce problème et craignent, en cas de forte marée conjuguée à une période de grande tempête, qu'une brèche se forme dans le cordon dunaire qui pourrait entraîner la submersion des terres habitées situées à Groffliers, Berck, Rang-du-Fliers, Waben, Verton, ... et éventuellement au-delà en direction de Merlimont.

La mise en place de tubes « Géotextiles » au pied du cordon dunaire permettrait de bloquer la poursuite de l'érosion. A suivre.

Histoire de nos cours d'eau : les deux « Tringue »

La Grande Tringue prend sa source sur la commune d'Airon-Saint-Vaast.

Au départ de sa source, elle possède un lit commun avec le Fliers qui va se jeter dans l'estuaire de l'Authie, au charmant petit port de La Madelon près de Groffliers.

D'une longueur d'environ 13 km, elle baigne les communes d'Airon-Saint-Vaast, Airon-Notre-Dame, Saint-Josse, Merlimont et Cucq pour terminer sa course sur la rive gauche de l'estuaire de la Canche, entre le Pont Rose et le Pont SNCF.

Au lieu-dit "Les Hots", la Grande Tringue reçoit sur sa rive droite un affluent important, long d'environ 7 km, dit la Petite Tringue.

En fait, cette Petite Tringue existe depuis la nuit des temps et a creusé son lit de manière naturelle suivant les aléas climatiques.

Vers la seconde moitié du 19ème siècle, période de grande prospérité industrielle et commerciale, eut lieu un "événement majeur" de première importance : la construction de la voie ferrée reliant Paris à Londres via Amiens, Abbeville, Etaples, Boulogne, Calais (1845 - 1848).

Ces travaux gigantesques changèrent totalement notre mode de vie mais aussi la géographie locale de nos basses terres et de nos marais.

Sous Louis-Napoléon Bonaparte, président de la 11^{ème} République et futur Napoléon III sous le second Empire, furent entrepris les travaux de curage, d'assainissement, de canalisations, la construction de ponts, d'écluses, ..., travaux partant de la Canche jusqu'à l'extrémité sud du marais de Balançon au lieu-dit "les Bourbillons".

A cette même époque du second Empire fut créée une commission syndicale chargée de surveiller et d'entretenir les marais, se composant d'une section "versant Nord" et d'une autre "versant Sud" devenue aujourd'hui en 2012 - Syndicat d'Assèchement de la Vallée d'Airon "versant Nord". Les promeneurs fréquentant le centre du marais de Balançon auront la curiosité de découvrir une rivière rectiligne sur plus de 3,2 km, bien canalisée, allant du lieu-dit "Les Bourbillons" au Sud, filant droit au Nord vers le lieu-dit "La Hollande" de Capelle et au delà vers le Nord jusqu'à la Canche.

C'EST LA GRANDE TRINGUE !

A découvrir impérativement, les oiseaux migrateurs en saison, sa flore, sa faune, sa beauté. Bonne visite.

par Dominique Dachicourt, membre du bureau de CTS 2020, passionné d'histoire et de généalogie (sources BNF - IGN)

Trois articles sur l'histoire de notre Pays « Côte d'Opale » sont en préparation :

- Quand la Tringue et le Fliers n'existaient pas
- Airon-Saint-Vaast et Airon-Notre-Dame
- L'ermite "JOSSE" et les deux "AIRON" du XII^{ème} siècle à nos jours

Comité de Rédaction

André KOVACS - Directeur de publication
Monique DELANNOY – monique.delannoy2@orange.fr
Micheline DUBROMEL, Vincent DUBROMEL,
Max PANTIGNY, Claude LEJEUNE, André LANOY,
Ghislain SEILLIER Dominique DACHICOURT
Faites nous parvenir vos messages, articles et avis

L'Avenir Stellien - Association Cucq Trépiéd Stella 2020

Chez André KOVACS 357 avenue du Château d'eau 62780 Cucq Stella

Tél. & Fax : 03 21 09 66 64 Portables : 06 03 24 57 25 / 06 38 73 66 40

Courriel : cts2020@orange.fr Site : <http://www.cts2020.fr>

Tous droits de reproduction réservés. I.P.N.S. / Dépôt légal : Trimestriel